Direction Emplois et Carrières
Service Accompagnement
des Pratiques Professionnelles
Références : CP/AD
Tél. : 02 96 58 23 83 / 02 96 58 59 73
formation@cdg22.fr
FORM_FICHECOM_202203
Contenu mis à jour le 24/04/2025

Action de formation et d'information

Violence, incivilité, conflit, harcèlement : comprendre et agir

MODALITES PRATIQUES

Formation réservée aux collectivités et établissements territoriaux
Modalités : formation en présentiel
Public : Professionnels intervenant auprès des enfants de 3 à 12 ans
Lieu : Centre de Gestion 22 – Eleusis 2 – PLERIN
Dates : 24 septembre et 1er octobre 2025
Horaires : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

Durée : 2 journées (14 heures)

Tarif : 352 € par participant (Déjeuners compris)

Objectifs

- **Décoder les notions de violence, d'incivilité et de harcèlement,**
- **Identifier son rôle et les limites de ses responsabilités,**
- **Apprendre à poser un cadre propice à la relation éducative.**

Prérequis

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Moyens et méthodes pédagogiques

- Séquence en salle de formation équipée
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expériences
- Cas pratiques
- Dossiers pédagogiques remis aux stagiaires

Effectif maximum

- 15 participants

Profil de l'intervenant

- Formateur-Consultant, spécialiste de l'éducation

Modalités d'évaluation des acquis

- Evaluations des connaissances et/ou mises en pratique pendant la formation
- Auto-évaluation à l'issue

Suivi et évaluation de la formation

- Feuilles d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Tour de table

Validation de la formation

- Attestation de présence
- Attestation de fin de formation

PROGRAMME

Mieux connaître l'enfant pour comprendre ses rythmes de vie.

Différencier violence et incivilité.

Identifier les situations conflictuelles :
- Régulières,
- Episodiques.

Comprendre le phénomène de harcèlement scolaire :
- Définition du harcèlement,
- Différentes formes de harcèlement,
- Signes et comportements à risques,
- Conséquences pour la victime, le ou les témoins, le harceleur.

Définir les rôles, poser un cadre :
- Suis-je compétent pour régler ces situations ?
- La responsabilité de l'adulte, son propre comportement,
- Comment diminuer la fréquence des conflits,
- Punir ou ne pas punir ?
- Comprendre n'est pas excuser.

Agir : un devoir :
- Des clés pour agir.
- Vers un climat apaisé.

INSCRIPTION

Adresser le bulletin d'inscription complété et signé au plus tard dans les deux jours précédant la formation.
Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

ACCESSIBILITE

Nous pouvons mettre en place des aménagements spécifiques pour faciliter l'accueil des agents en situation de handicap sur nos formations.
N'hésitez pas à contacter le service formation pour nous faire part de vos besoins.

CONTACTS

CENTRE DE GESTION 22
Eleusis 2 – 1 rue Pierre et Marie Curie
BP 417 – 22194 PLERIN CEDEX
02 96 58 64 00 / www.cdg22.fr
Service Formation
02 96 58 59 73 / formation@cdg22